

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication : **3 140 617**

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **22 10202**

⑤1 Int Cl⁸ : **B 65 D 21/02 (2022.01), B 65 D 85/36, 6/00**

⑫

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

②2 Date de dépôt : 05.10.22.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 12.04.24 Bulletin 24/15.

⑤6 Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la
procédure de rapport de recherche.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦1 Demandeur(s) : *musset vincent* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : *musset vincent*.

⑦3 Titulaire(s) : *musset vincent*.

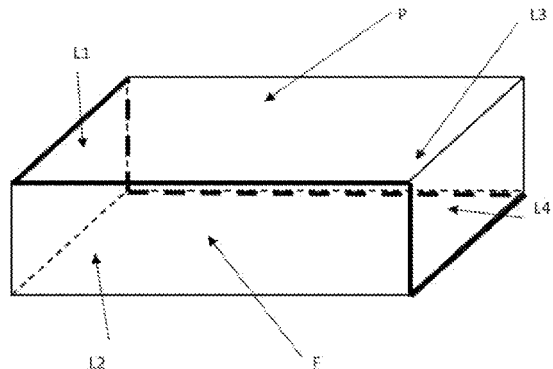
⑦4 **Marques** formant boîte pour chargement par le
côté.

⑦5 Demi-boîte (1) à fond (F) carré, formant boîte parallé-

pipédique par l'assemblage de deux demi-boîtes (1), destiné au conditionnement de l'aliment pour un chargement de l'aliment par le côté caractérisé en ce que la demi boîte (1) est constituée par un Fond (F), et deux parois latérales (L1, L2)

adjacentes, avec le haut de l'épaisseur de ses parois latérales (L1, L2) équipées de dispositif d'accroche (Am) males, qui coopèrent avec des dispositifs d'accroches complémentaires femelles (Af) sur les bords du fond (F) localisés et dimensionnés de façon à se superposer avec les dispositifs d'accroche males (Am) lorsqu'une seconde demi-boîte (1) vient fermer une première demi-boîte (1).

Figure pour l'abrégié : [Fig. 1]



FR 3 140 617 - A3



Description

Titre de l'invention : Demi-boîtes formant boîte pour chargement par le côté.

- [0001] La présente invention concerne une boîte formée par une demi-boîte qui s'assemble avec une autre demi-boîte identique. Elle s'adresse aussi bien au professionnel, restaurateur, pizzerio, boulanger, traiteur ... qu'au particulier. Plus particulièrement, l'invention vise le transport d'aliments cuisinés à fond plat comme des tartes, des gâteaux ou des pizzas. Nous pourrions utiliser le terme d'aliment qui est générique pour décrire les aliments que vise particulièrement l'invention. Elle permet une charge rapide dans la boîte sans risque d'endommager l'aliment. En effet, un défaut principal des boîtes connues est qu'elles ont un bord et qu'il est nécessaire pour l'utilisateur de soulever l'aliment pour le poser dans la boîte. Si celui-ci ne possède pas un outil adapté comme une pelle à tarte, l'opération devient risquée avec un fort risque d'abimer la structure de la pâte qui va se briser ou se disloquer. Pour un aliment qui est extrêmement mou, tel qu'un flan, l'opération est presque impossible sans un outil adapté.
- [0002] L'invention vise ainsi une charge facile d'aliments dans une boîte en l'absence d'outil de type pelle à tarte. Cette qualité améliore l'efficacité et la sécurité de distribution en magasin lorsque les employés sont soumis à un rythme de travail intense. En bref, l'invention vise à permettre le chargement par le côté de l'aliment et un bon support de l'aliment après ce chargement.
- [0003] Il est connu de nombreuses boîtes de transport de tarte ou pizza comme FR 2384686A1, ou US5310070, JP 278498 qui présentent des rebords au moment du chargement de l'aliment et qui donc ne correspondent pas aux critères de nouveauté et de solution tels que définis par l'invention.
- [0004] Il existe aussi US61891356 qui propose deux demi-boîtes identiques mais avec des demi fonds qui permettent certes le chargement par le côté, mais qui ne permettent pas le support de l'ensemble de la surface de l'aliment par la demi boîte au moment du chargement dans la boîte. Un aliment aurait un grand risque de se briser après le chargement au moment de fermer la seconde demi-boîte, et ne correspond pas ainsi au critère de bon support d'aliment.
- [0005] Bref, il n'est pas connu dans l'art antérieur de solution de boîte qui permette un chargement facile d'aliment par le côté de la boîte, et un bon support de l'aliment dans la boîte après son chargement en toute sécurité pour des rythmes de cadence élevés .
- [0006] Une boîte de transport d'aliments est soumise à un cycle de vie que se propose également d'améliorer l'invention. Les boîtes doivent être fabriquées, puis transportées, puis stockées, puis prises en main, puis ouvertes et fermées puis

transportées, puis lavées si elles veulent être réutilisées.

[0007] L'invention, ainsi outre sa fonction première qui propose un système de boîte qui se charge par le côté présente de nombreux avantages connexes qui sont : - une ergonomie performante pour empiler et stocker les boîtes en format de demi-boîtes tant avant le montage, qu'en format de boîtes montées – un bénéfice pour la préhension de la boîte qui présente une série d'astuces rendant sa prise en main agréable, son empilement stable, sa fermeture sécurisée, son ouverture facile – un bénéfice pour l'écologie avec une augmentation majeure de la durabilité de la boîte qui est réutilisable.

[0008] Dans un aspect principal l'invention propose une demi-boîte fabriquée préférentiellement à partir de matière bio sourcée, fabriquée en circuit court, avec une filière de recyclage. L'invention sera également préférentiellement fabriquée par injection. Cette fabrication par injection est particulièrement adaptée à l'invention qui a été pensée afin qu'un seul moule permette la fabrication des deux demi-boîtes, qui sont donc parfaitement identiques. Bien évidemment d'autres matériaux et d'autres modes de fabrication pourront aussi être proposés. Une personnalisation de la boîte et/ou de chacune des demi-boîtes est bien évidemment possible, notamment en modifiant la couleur de chaque demi-boîtes.

[0009] Dans un aspect l'invention, propose une demi-boîte avec un fond carré et deux bords latéraux. Les bords latéraux sont équipés de moyens de fixation, le fond est équipé de moyens de fixation complémentaires et des moyens d'alignement à l'empilement.

[0010] L'invention sera mieux comprise à la lecture des figures annexées sur lesquelles :

[0011] [Fig.1] représente une boîte complète assemblée avec deux demi-boîtes.

[0012] [Fig.2] représente une demi-boîte selon l'invention en vue de haut.

[0013] [Fig.3] représente une demi-boîte selon l'invention en vue de dessous.

[0014] [Fig.4] représente une demi-boîte selon l'invention, en vue de côté.

[0015] [Fig.1] représente une boîte complète afin de définir le lexique de notre invention. La boîte constituée comprend un fond (F) qui est de forme strictement carré, quatre parois latérales (L1, L2, L3, L4) et un plafond (P). Cette boîte est constituée par l'assemblage de demi-boîtes ultérieurement décrites qui sont composées d'un Fond (F), et deux parois latérales (L1, L2). En reversant une seconde demi-boîte, son fond (F) devient son plafond (P) et les deux parois latérales deviennent les deux autres parois latérales (L3, L4) et complètent les parois latérales (L1, L2) de la première demi-boîte pour former une boîte complète. La ligne de démarcation des deux demi-boîtes est ici représentée dans des lignes plus épaisses.

[0016] [Fig.2] représente une demi-boîte (1) selon l'invention en vue de haut. Avec le haut de l'épaisseur de ses parois latérales (L1, L2) équipées de dispositif d'accroche (Am) qui sont possiblement des dispositifs d'accroche males, qui coopèrent avec des dis-

positifs d'accroches complémentaires (Af) sur les bords du fond (F) localisés et dimensionnés de façon à se superposer avec les dispositifs d'accroche males (Am) lorsqu'une seconde demi-boîte (1) vient fermer une première demi-boîte (1). Sur le fond (F) au coin opposé des deux parois latérales (L1, L2) se trouve une prise (10) qui est un moyen d'accroche facilitant l'ouverture des deux demi-boîtes et leur prise en main. En bordure intérieure du fond (F) se trouve une rigole (11) qui permet de contenir les écoulements que pourrait produire le contenu une fois chargé et stocké dans la boîte.

- [0017] [Fig.3] représente une demi-boîte (1) selon l'invention avec le fond (F) vue de dessous. Apparaissent les accroches femelles de fixation (Af) précédemment décrites, qui courent sur le bord de deux côtés du fond (F). Apparaît également sur le fond des cales d'empilement (pm, pf) anti glissement qui sont des reliefs dont les creux et les sommets coopèrent pour s'emboîter et former une cale anti glissement latéral à l'emboîtement. Selon qu'il est proposé à l'utilisateur de superposer les boîtes en les empilant avec une rotation de quart de tour ou de demi-tour, le dessin des cales d'empilement (pm, pf) sera distribué par le fond (F) avec une rotation de 90° ou de 180° pour que les creux et les sommets s'emboîtent des cales d'empilement (pm, pf) lorsque deux boîtes seront superposées. Sur la présente figure, les cales sont distribuées avec une rotation de 90° qui permet un empilement parfait des boîtes pour peu que celles-ci soient superposées avec une rotation de 90° à chaque étage d'empilement de boîte.
- [0018] [Fig.4] représente une demi-boîte selon l'invention, en vue de côté. Apparaît sur le haut de la paroi latérale (L1) un dispositif d'accroche male (Am), et sur le dessous du fond (F), une cale d'empilement (pm). Apparaît sur le flan latéral (L1) des cales de prise (40) qui sont des reliefs dans la paroi qui vont améliorer la préhension de la boîte lorsque celle-ci est tenue par la main.
- [0019] La présente invention concerne donc une demi-boîte (1) à fond (F) carré, formant boîte parallélépipédique par l'assemblage de deux demi-boîtes (1), destiné au conditionnement d'aliment pour un chargement de l'aliment par le côté caractérisé en ce que la demi-boîte (1) est constituée par un Fond (F), et deux parois latérales (L1, L2) adjacentes, avec le haut de l'épaisseur de ses parois latérales (L1, L2) équipées de dispositif d'accroche (Am) males, qui coopèrent avec des dispositifs d'accroches complémentaires femelles (Af) sur les bords du fond (F) localisés et dimensionnés de façon à se superposer avec les dispositifs d'accroche males (Am) lorsqu'une seconde demi-boîte (1) vient fermer une première demi-boîte (1).
- [0020] La présente invention concerne donc une demi-boîte (1) à fond (F) carré, caractérisée en ce que sur le fond (F) au coin opposé des deux parois latérales (L1, L2) se trouve une prise (10) qui est un moyen d'accroche facilitant l'ouverture des deux demi-boîtes

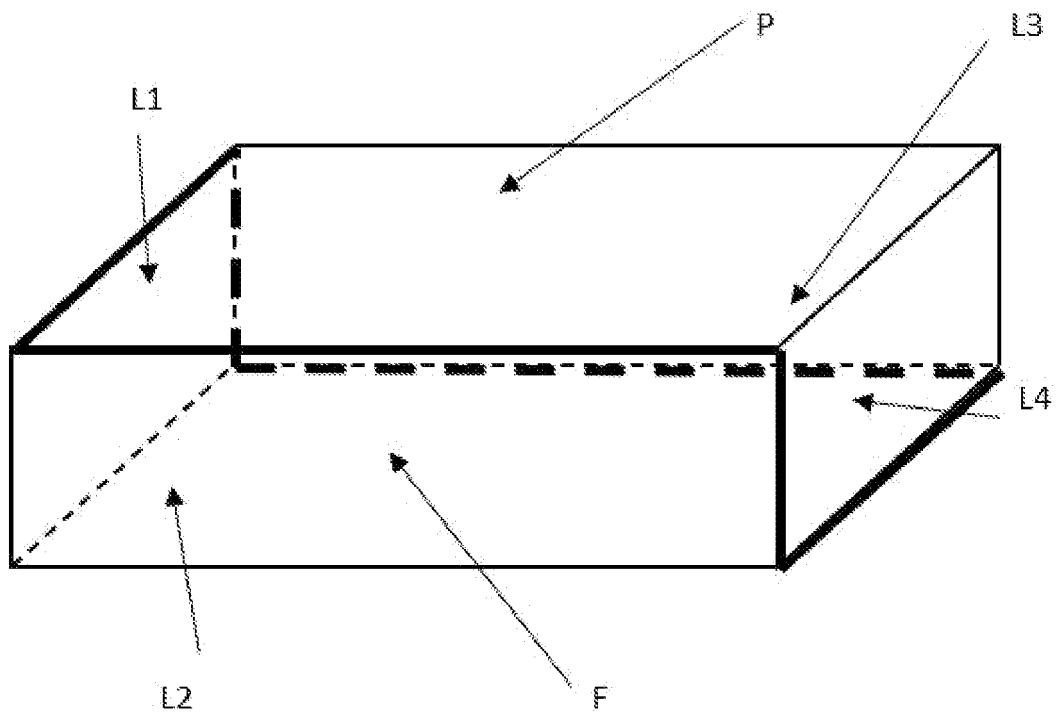
et leur prise en main.

- [0021] La présente invention concerne donc une demi-boîte (1) à fond (F) carré, caractérisée en ce qu'en bordure du fond (F) se trouve une rigole (11) qui permet de contenir les écoulements que pourrait produire le contenu une fois chargé et stocké dans la boîte.
- [0022] La présente invention concerne donc une demi-boîte (1) à fond (F) carré, caractérisé en ce que sur le dessous du fond (F) sont disposées des cales d'empilement (pm, pf) distribuées par le fond (F) avec une rotation de 90° ou de 180 ° pour que les creux et les sommets des cales d'empilement (pm, pf) s'emboitent lorsque deux boîtes seront superposées empilées avec une rotation de 90° ou 180° respectivement entre elles.
- [0023] La présente invention concerne donc une demi-boîte (1) à fond (F) carré, sont disposées sur le flan latéral (L1) des cales de prise (40) qui sont des reliefs dans la paroi pour améliorer la préhension de la boîte lorsque celle-ci est tenue par la main.
- [0024] La présente invention concerne donc une demi-boîte (1) à fond (F) carré, caractérisée en ce que la demi boîte (1) est fabriquée à partir de matière bio sourcée, fabriquée en circuit court, avec une filière de recyclage
- [0025] La présente invention concerne donc une demi-boîte (1) à fond (F) carré, caractérisée en ce qu'elle est fabriquée par injection dans un moule en série industrielle
- [0026] La présente invention pourra bien sûr accueillir d'autres contenus. Une extension possible de l'invention est de permettre le transport de marchandises lourdes ou grandes, dont le chargement par le côté apporterait de grands bénéfices au moment du chargement et du déchargement. Outre la préhension de l'outil un autre intérêt est de nécessiter moins de hauteur sous plafond que la plupart des boîtes antérieures puisque la présente boîte facilite l'assemblage et le désassemblage en venant de fixer par le côté, et non pas le haut.

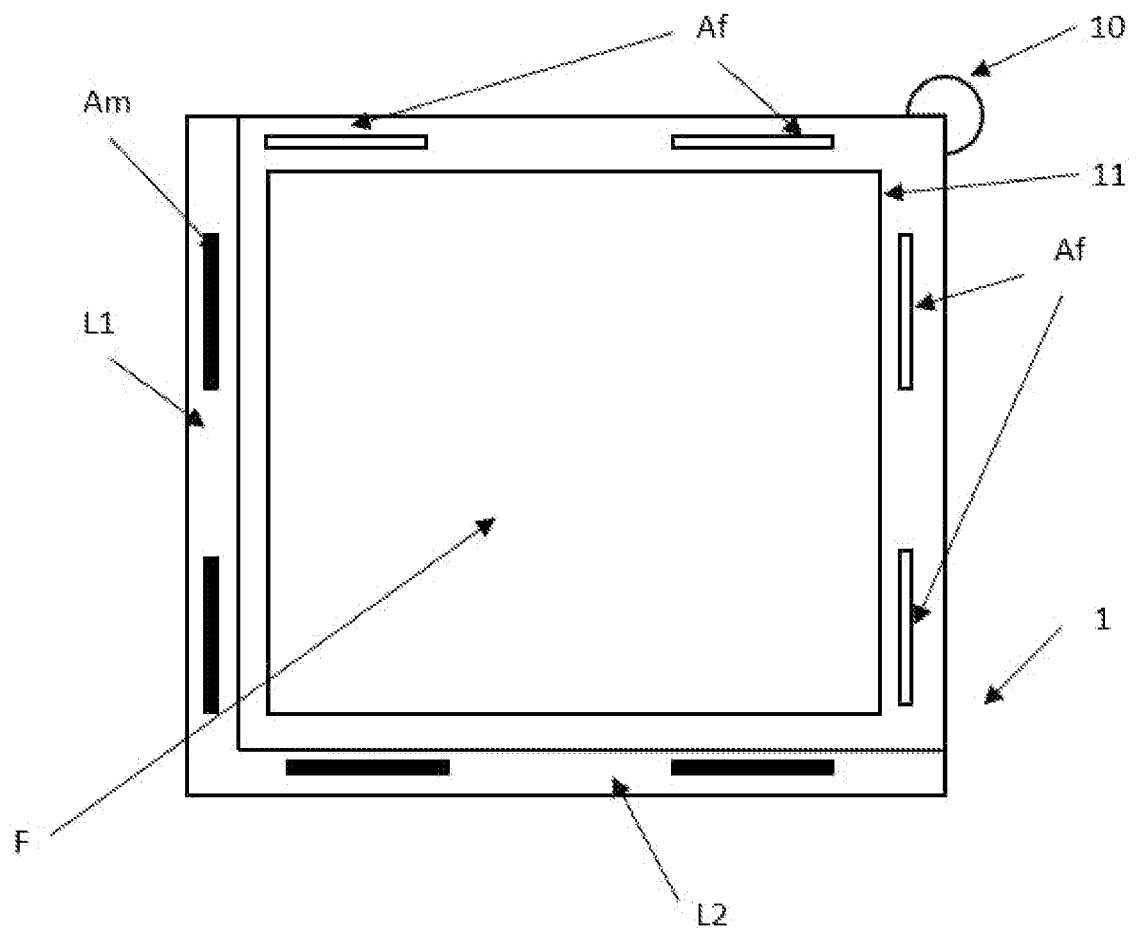
Revendications

- [Revendication 1] Demi-boîte (1) à fond (F) carré, formant boîte parallélépipédique par l'assemblage de deux demi-boîtes (1), destiné au conditionnement de l'aliment pour un chargement de l'aliment par le côté caractérisé en ce que la demi-boîte (1) est constituée par un Fond (F), et deux parois latérales (L1, L2) adjacentes, avec le haut de l'épaisseur de ses parois latérales (L1, L2) équipées de dispositif d'accroche (Am) males, qui coopèrent avec des dispositifs d'accroches complémentaires femelles (Af) sur les bords du fond (F) localisés et dimensionnés de façon à se superposer avec les dispositifs d'accroche males (Am) lorsqu'une seconde demi-boîte (1) vient fermer une première demi-boîte (1).
- [Revendication 2] Demi-boîte (1) à fond (F) carré selon la revendication 1 caractérisée en ce que sur le fond (F) au coin opposé des deux parois latérales (L1, L2) se trouve une prise (10) qui est un moyen d'accroche facilitant l'ouverture des deux demi-boîtes et leur prise en main.
- [Revendication 3] Demi-boîte (1) à fond (F) carré selon la revendication 1 caractérisée en ce qu'en bordure du fond (F) se trouve une rigole (11) qui permet de contenir les écoulements que pourrait produire le contenu une fois chargé et stocké dans la boîte.
- [Revendication 4] Demi-boîte (1) à fond (F) carré selon la revendication 1 caractérisée en ce que sur le dessous du fond (F) sont disposées des cales d'empilement (pm, pf) distribuées par le fond (F) avec une rotation de 90° ou de 180° pour que les creux et les sommets des cales d'empilement (pm, pf) s'emboîtent lorsque deux boîtes seront superposées empilées avec une rotation de 90° ou 180° respective entre elles.
- [Revendication 5] Demi-boîte (1) à fond (F) carré selon la revendication 1 caractérisée en ce que sont disposées sur le flan latéral (L1) des cales de prise (40) qui sont des reliefs dans la paroi pour améliorer la préhension de la boîte lorsque celle-ci est tenue par la main.

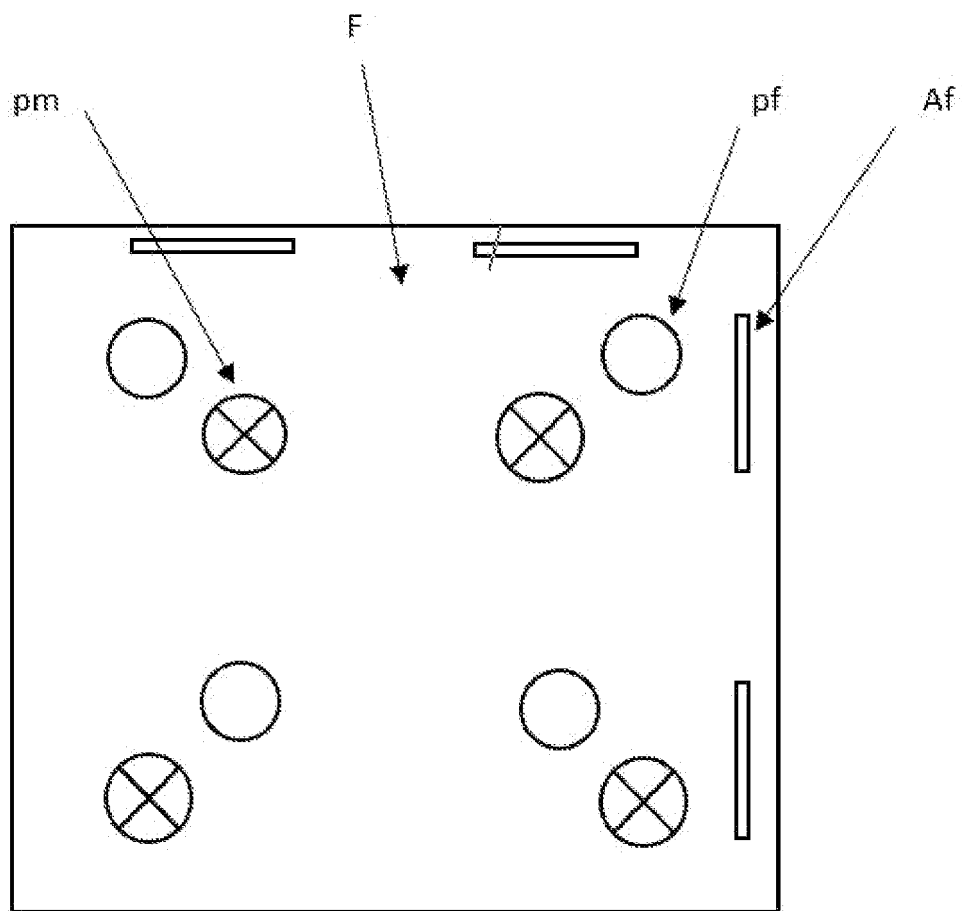
[Fig. 1]



[Fig. 2]



[Fig. 3]



[Fig. 4]

